Easy-Hebergement - [Support]

Remboursez-vous les transferts

Remboursez-vous les transferts

Non, les frais perÃ§us se justifiant par la mise Ã votre disposition des moyens nÃ©cessaires au bon dÃ©roulement du transfert, par lâ€™assistance et le suivi que nous vous assurons durant toute la mise en oeuvre du processus.

De plus, afin dâ€™augmenter vos chances de rÃ©ussite, nous vous donnons la possibilitÃ©, en cas dâ€™Ã©chec, de relancer votre transfert autant de fois que vous le jugerez nÃ©cessaire et ce, sur une pÃ©riode de 6 mois maximum.